



DECLARATION DE CHANGEMENT DE RESIDENCE

Je, Nous soussigné(e, s)

ATTESTE (ONS) SUR L'HONNEUR
TRANSFERER MA (NOTRE) RESIDENCE

- De Nouméa, sise.....
.....
.....

- à
.....
.....

Et ce, pour compter du

*Vu pour la LEGALISATION
de la signature de :*

M.....
.....

M.....
.....

NOUMEA, le
POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

NOUMEA, le.....
**POUR LE MAIRE ET PAR DELEGATION,
LE FONCTIONNAIRE MUNICIPAL**

En l'application de l'article 441-7 du code pénal, sera puni d'un emprisonnement d'UN (1) an et d'une amende de 100.000FF (1.818.000F/CFP) ou de l'une de ces deux peines seulement, sans préjudice de l'application, le cas échéant des peines plus fortes prévues par le présent code et les lois spéciales, quiconque :

- 1° aura établi sciemment une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts
- 2° aura falsifié ou modifié d'une façon quelconque une attestation ou un certificat originalement sincère,
- 3° aura fait sciemment usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.